

Des acquis qui vous aident au quotidien !

**Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les représentants du Ministère,
Mesdames, Messieurs les administrateurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues, chers camarades,**

Contexte

De nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle du CGOS, c'est toujours un réel plaisir de se retrouver entre personnes de bonne compagnie partageant les valeurs du paritarisme, afin de faire le point sur une année d'exercice au CGOS, d'en dresser le bilan et de regarder vers l'avenir pour un CGOS toujours plus fort, agile et incontournable en matière d'œuvres sociales.

Il n'en va malheureusement pas de même concernant la situation géopolitique, économique et sociale. Il nous est particulièrement désagréable de constater, d'assemblée générale en assemblée générale, que le théâtre des opérations militaires continue de s'étendre à travers le monde et que les dirigeants ainsi que les belligérants de ces pays se comportent parfois comme des enfants-rois ne supportant aucune frustration.

La guerre devient alors un simple caprice dont les objectifs sont de dominer les peuples, d'étendre des territoires, d'imposer des religions ou, tout simplement, d'accroître les richesses et les indices boursiers. Néanmoins, les victimes des guerres sont toujours les mêmes : les plus faibles et, très souvent, la classe ouvrière.

Si les donneurs d'ordres eux-mêmes devaient aller sur le front, les guerres trouveraient certainement une issue plus rapide. Pour FO, la paix dans le monde est une nécessité !

Concernant la situation économique et sociale en France, comme l'an dernier, l'austérité budgétaire s'est encore accentuée, avec notamment dans le viseur notre modèle social à la française. La sécurité sociale, qui a fêté ses 80 ans fin 2025, a démontré toute sa longévité et sa vigueur pour apporter de la sécurité en santé, à la vieillesse, à la jeunesse par les allocations familiales et aux accidents professionnels. En fait, la sécurité sociale, c'est le progrès pour les gens de toutes conditions. Néanmoins, le gouvernement veut en limiter sa portée car les économies qu'elle veut imposer sont en direction de la fonction publique et des services publics qui sont la richesse de ceux qui ne possèdent rien. Le premier ministre Sébastien LECORNU et son complice au ministère de l'action publique et des comptes publics, David AMIEL, ont annoncé, au regard d'une faible croissance et d'une montée des taux d'intérêt de la dette française, un effort supplémentaire de 6 milliards d'euros d'économies dont 2 milliards sur le secteur de la santé. Le même ministre, domicilié à Bercy, a parlé de gel de crédits et même de surgel, un crédit gelé, nous voyons ce que c'est à FO mais un crédit surgelé, j'avoue qu'à FO, ça on sèche ! Ce n'est plus un ministre des Comptes publics mais un représentant de chez Picard ou de Toupargel. Au moins, lui, on sait où il sera recasé après la Présidentielle.

Sur le secteur de la santé notre ministre de la Santé Stéphanie RIST n'a pas encore précisé la où elle ferait les 2 milliards d'économies, elle ne prend aucun risque, sans faire de jeu de mot, elle porte bien son nom.

En tout état de cause, ce sont bien les hospitaliers qui feront les frais de ces économies par une dégradation continue de leurs conditions de travail et de leur rémunération, et les usagers par une prise en charge toujours plus altérée.

Mais peut-être ce gouvernement va-t-il nous surgeler les patients en attendant les moyens de les soigner. Avec ces spécialistes du froid, le réchauffement climatique est derrière nous ! De plus, avec l'inflation liée à la crise énergétique et inhérente aux conflits guerriers, nous assistons à une paupérisation des agents publics. Et l'augmentation automatique du SMIC de 2,42 % sans coup de pouce du gouvernement, va, si la valeur du point d'indice n'est pas augmentée, ainsi que les grilles de rémunération réévaluées, faire passer plus de 800 000 agents publics en dessous du minimum légal.

Pour une fonction publique qui se veut attractive et un gouvernement employeur qui fait l'inverse de ce qu'il demande au secteur privé pour améliorer le pouvoir d'achat, les agents publics sont bien les dindons de la farce.

Le gouvernement n'est plus capable de percevoir la réalité. Il manifeste des idées délirantes, voire hallucinatoires, en s'isolant du monde social et relationnel.

Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Si elle n'évolue pas très sérieusement, la Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans la fonction publique hospitalière laissera une cicatrice indélébile et douloureuse pour les hospitaliers.

Le gouvernement a tranché l'enveloppe budgétaire et le scénario de mise en place : 400 millions d'euros pour une complémentaire santé qui serait obligatoire... mais toujours aucune amélioration des soins gratuits, et aucune prévoyance à court terme. Quant au calendrier, on repousse la mise en place à septembre 2027 ! En attendant le 1er janvier 2027, on demandera aux agents de se contenter d'une petite « offrande » de 15 euros, avec un accord unilatéral conditionné – un comble – à un accord majoritaire des syndicats représentatifs.

Il aura fallu cinq longs mois de « discussions » – et certainement pas de négociations – pour aboutir à un vulgaire copier-coller de la complémentaire santé de l'État, version Éducation nationale. Tout cela aurait pu être plié en un mois ! Pendant cinq mois, FO a assisté à une grande séance de remue-méninges. Chaque organisation a déroulé son schéma de PSC face à des représentants du ministère de la Santé incapables de valider ou d'invalider la moindre de nos orientations. Vous comprendrez notre frustration : cinq mois de palabres pour ne pas atterrir sur une complémentaire santé... mais sur une complémentaire ratée.

Comment accepter que la ministre Stéphanie RIST clame partout que la santé des soignants est sa priorité, tout en rendant des arbitrages aussi ridiculement bas et peu ambitieux ? C'est vrai, son grand « plan santé » se résume à un numéro d'appel, une « minute de prévention » et un renforcement du document unique des risques professionnels... Une sacrée audace quand on sait qu'ils ont supprimé les CHSCT juste avant ! Finalement, ce ne sont plus des ministres, ce sont des publicitaires. Ils font de la réclame pour nous faire croire qu'ils ont la solution à tout.

Pour FO, la vraie définition de la PSC, c'est l'extension des soins dits gratuits. C'est une priorité de prise en charge pour les hospitaliers, car c'est bien l'accès aux soins qui pose problème aujourd'hui. Ne l'oublions jamais : un soignant soigné en priorité, c'est un patient qui n'attend pas ! Nous exigeons une complémentaire santé avec un haut niveau de remboursement et une véritable prévoyance statutaire sous un contrat obligatoire. Le tout piloté par notre CGOS, fort de son expertise et de ses valeurs paritaires.

Malheureusement, à ce stade, on demande aux hospitaliers de payer l'endettement de la France et la facture de l'armement. Pour FO, ce sont des choix purement politiques. Mais qu'ils soient prévenus : s'il devait y avoir une nouvelle crise sanitaire ou des réquisitions pour soigner des militaires, les hospitaliers se souviendront de la façon dont on a traité leur propre santé. Car notre engagement a des limites !

Excédents

La situation financière du CGOS est excellente et c'est pourquoi aussi l'ambiance du paritarisme qui y règne est très avenante et détendue. En effet, avec quelques exercices excédentaires de +18 M€ en 2025 et de +38 M€ en 2024, la situation est confortable et les arbitrages liés aux prestations sociales ne provoquent pas de tensions entre les différentes composantes du CGOS. Les excédents constatés ne sont pas le fait d'une mauvaise gestion de la part de ses administrateurs mais d'une certaine prudence à redéployer les fonds alimentés par les accords du Ségur de la santé et la mise en adéquation avec le calcul de la PEEF, le CESU, et les coefficients familiaux, afin de ne pas faire des effets yo-yo ou de stop-and-go sur les montants de prestations. Ces excédents ne sont en réalité que des prestations « à effet retard » qui viendront soutenir des prestations lors de prochains exercices budgétaires.

D'ailleurs, si nous étions notés par les agences de notation financière Standard and Poor's, Moody's et Fitch, nous obtiendrions la note du triple A (AAA). Je me suis toujours demandé pourquoi un triple A. Eh bien, figurez-vous, que le monde de la finance a copié la notation de l'andouillette, qui, elle aussi, va du triple A au 5 A. Comme quoi la finance et l'andouillette, c'est du pareil au même, dans la finance tout est bon et dans le cochon aussi.

De la même façon, le CGOS, au regard de ses excédents, obtiendrait un quintuple A de gestion au même niveau que l'andouillette de Troyes et sa notation de 5 A. L'andouillette et le CGOS ne sont pas si éloignés, car ils sont qualifiés tous deux d'authentiques, puissants, généreux et riches. L'Association Amicale des Amateurs d'Andouillette Authentique (5A) est née en 1960 : encore une autre similitude qui ne s'invente pas !

Prêt à taux bonifié

À cette AG, nous devons nous prononcer sur la création d'une nouvelle prestation intitulée « prêt à taux bonifié », le CGOS, lors d'un prêt bancaire, interviendrait pour atténuer et prendre en charge une partie du taux d'intérêt. Cette nouvelle prestation, si l'Assemblée Générale la valide, amène quelques garde-fous à prendre en compte. Si FO est conscient que les 8 000 euros possibles d'aide remboursable lors des CPAS sont parfois un peu justes pour accéder à certains projets comme l'achat d'une voiture ou d'équipements pour réaliser des économies d'énergie, FO sera vigilant à ce que les fonds des aides remboursables ne soient pas en diminution au détriment de ces prêts à taux bonifié.

Nous savons que la tentation de reprendre sur les fonds des aides remboursables pour équilibrer ou renforcer d'autres prestations, ou bien même réorienter vers le prêt bonifié des aides qui auraient pu être accordées, pourraient devenir une dérive.

Une aide à taux 0, est toujours mieux qu'un prêt avec un taux d'intérêt.

Il sera aussi nécessaire de bien s'assurer que l'organisme bancaire qui remportera le marché n'utilise pas l'apport du CGOS pour faire plus de marge qu'elle ne le ferait avec un client type. De plus, les demandes devront être sérieusement étudiées par une commission pour ne pas valider des projets trop ostentatoires ! Malgré ces possibles écueils, FO validera la création de cette prestation pour aider toujours plus les hospitaliers mais sera très exigeant sur son paramétrage et sa distribution.

Concernant les CPAS, celle-ci doivent être plus fluides et rapides, sans trop de tracas administratifs pour les agents en difficulté. Trop souvent, les aides non remboursables et remboursables sont délivrés trop tardivement et parfois même non demandées devant la montagne de documents administratifs à fournir. C'est pourquoi, FO revendique une simplification administrative de ces aides. D'ailleurs, nos revendications rejoignent sur certains points les propos des intervenants de la lutte contre la pauvreté lors du dernier séminaire CGOS. À ce titre, nous pensons que des conférences sur des sociaux voire sociétaux doivent être régulièrement organisées pour les membres du Conseil d'administration.

Cela permettra de mieux éclairer certaines de nos décisions et de se remettre à jour sur des sujets sociaux, et ainsi, de pas être gangrenés par des préjugés ne reposant sur aucune statistique fiable.

CRH

Passons à la complémentaire retraite des hospitaliers. FO se réjouit du virage que prend actuellement notre Plan Épargne Retraite, le PER.

Du côté des régimes, le R1 est en pleine phase de consolidation et de viagerisation. Si tout va bien, d'ici 2030, nous devrions enfin être libérés des contraintes du plan de sauvetage. Quant au régime R2, mis en place en 2008, c'est toujours un véritable succès : il reste plébiscité par les hospitaliers, et nous dépassons même allègrement notre objectif des 4 500 adhésions annuelles.

Cette dynamique dépasse le seul cadre financier : le travail de fond, incarné notamment par le nouveau logo de l'équipe CRH, apporte un vrai vent de fraîcheur pour moderniser notre image. Si l'on ajoute à cela notre plan d'attractivité et de fidélisation — avec des mesures adaptées à chaque classe d'âge —, ce produit devrait être pérennisé et renforcé pour de nombreuses années.

Alors oui, nous ne l'ignorons pas, certaines composantes restent frileuses face à ce dispositif. FO ne cache pas ses positions : nous préférierions infiniment que notre système par répartition offre des pensions de retraite dignes et conséquentes aux travailleurs de ce pays, ce qui rendrait purement et simplement ce type d'épargne obsolète !

Mais soyons pragmatiques. En attendant que nos revendications aboutissent, le PER du CGOS reste un produit hautement sécurisé, avec des frais modérés, et — fait essentiel — piloté de façon paritaire par des acteurs responsables, de toutes sensibilités.

C'est pour toutes ces raisons que FO y est particulièrement attaché. J'en profite d'ailleurs pour glisser un message aux membres et administrateurs FO ici présents : si vous n'avez pas encore ouvert de PER au CGOS, je vous invite vivement à sauter le pas !

Rapport moral

Ce rapport retrace l'activité dense et dynamique de l'année écoulée. Il n'appelle pas de commentaire particulier de notre part... à l'exception du point concernant les personnels médicaux.

Il est en effet indiqué que l'accès de ces personnels a décru, et que cela, je cite, « nous conduira à accentuer une offre spécifique à leur destination ». Soyons clairs : quand ce rapport utilise ce « nous », il ne faut surtout pas y inclure FO ! Ce n'est absolument pas notre volonté de faire travailler les équipes sur ce sujet, d'autant que nous savons très bien que l'action sociale pour les médecins n'est pas à l'ordre du jour d'aucun financement gouvernemental.

Pour FO, le CGOS a déjà fourni largement assez de moyens et d'efforts pour cette population.

Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin, surtout sans aucune contribution financière de leur part. Malgré ce désaccord, nous voterons favorablement le rapport moral du président.

Je voudrais enfin profiter de cette tribune pour adresser mes remerciements à l'ensemble des salariés du CGOS. Merci pour votre engagement quotidien, grâce auquel les agents hospitaliers bénéficient de nos prestations dans les meilleures conditions. Merci aussi de nous supporter, nous, les administrateurs ! Vous gardez toujours votre bonne humeur, malgré nos exigences et nos délais toujours plus serrés. Mais y a-t-il mission plus noble que d'être au service de celles et ceux qui se donnent chaque jour pour soigner les patients, dans un environnement toujours plus dégradé où l'on exige toujours plus avec toujours moins ?

Chers salariés, soyez fiers ! Fiers de faire partie de cette belle association que tout le monde nous envie, qu'on essaie de copier, voire de nous amputer, mais qui n'a jamais été égalée dans le reste de la fonction publique. C'est pour cela que nous devons rester soudés. Nous devons défendre et faire grandir le CGOS, pour continuer d'apporter un peu de réconfort et de bonheur à des hospitaliers dont le quotidien est trop souvent dramatique. Alors pour tout ça : merci !

À l'aube du futur plan stratégique 2024-2028, le CGOS doit plus que jamais demeurer un acteur incontournable des œuvres sociales.

Surtout dans un contexte où le paritarisme et le dialogue social sont malmenés par certains, qui lui préfèrent l'autoritarisme au détriment de l'écoute. Le dialogue paritaire, c'est le respect mutuel ; il permet d'aboutir à des décisions d'une grande sagesse.

Au CGOS, il y a cette chose extraordinaire : nous arrivons tous avec nos différences... et nous repartons avec nos ressemblances.

Longue vie au CGOS, vive le CGOS et vive le paritarisme !